Val d’Oise (95). Procès de l’homme qui a violé et torturé à mort Denise Delaunay, 87 ans (màj : 26 ans de prison pour Farid Chebli)

11/09/2013 à 21h10



Addendum 11.09.2013 – 21H

La cour d’assises du Val-d’Oise vient de condamner Farid Chebli, 35 ans, à 26 années de réclusion criminelle assorties d’une période de sûreté des deux tiers.
Une interdiction définitive du territoire français a également été prononcée à son encontre. L’homme a été reconnu coupable d’actes de torture et de barbarie ayant entraîné la mort de Denise Delaunay, une vieille dame de 87 ans.
Le Parisien

———

L’aide cuisinier accusé d’avoir

torturé à mort et violé, en 2010 à Saint-Leu, Denise Delaunay, 87 ans, ne livre aucune explication à la cour d’assises.

> *Tête basse, le regard vide, **Farid Chebli**, 35 ans, n’explique pas son terrible geste.*

Installé dans le box des accusés de la cour d’assises du Val-d’Oise depuis hier matin, cet homme, petit et trapu au crâne rasé, reconnaît juste avoir frappé et violé Denise Delaunay, 87 ans, morte dans la nuit du 19 au 20 décembre 2010 à Saint-Leu-la-Forêt.
Le Parisien
(Merci à Grrr)